

Formations en droit collaboratif

Pour répondre à la demande croissante de nouvelles formations en droit collaboratif, AVOCATS.be a mis sur pied de nouvelles formations en cette matière qui se donneront dès l'automne 2014 .

Pour rappel, tout avocat qui souhaite entamer une pratique collaborative doit suivre une formation minimale de deux journées (formation de niveau I). Après cette formation, il pourra signer la Charte de droit collaboratif, au secrétariat de son ordre local, et entamer cette pratique.

Avant de se lancer, de nombreux confrères suivent les modules complémentaires de niveau II et III, le processus collaboratif impliquant la mise en œuvre d'outils liés à d'autres domaines que le strictement juridique (techniques d'écoute, de reformulation, de gestion des émotions des parties, d'identification des besoins de celles-ci...).

Les formations en droit collaboratif seront dorénavant centralisées à Bruxelles et à Charleroi.

AVOCATS.be propose les formations suivantes :

- Niveau I à Bruxelles les 16 et 23 octobre 2014
- Niveau I à Charleroi les 24 novembre et 8 décembre 2014
- Niveau II à Bruxelles les 4 et 11 décembre 2014 (niveau II accessible uniquement après avoir suivi le niveau I)

Les différents niveaux sont dispensés par une équipe composée en binôme d'un formateur avocat pratiquant le droit collaboratif et d'un formateur spécialisé dans les techniques de la négociation raisonnée.

D'autres formations et modules seront mis sur pied dans le courant de l'année 2015 et notamment un module II à Charleroi ainsi qu'un module III à Bruxelles et à Charleroi, le tout en fonction des demandes du barreau.

Modalités pratiques

La formation peut accueillir un maximum de 16 participants.

L'inscription aux deux journées s'élève à la somme de 400 euros (275 euros pour les stagiaires et 325 euros pour les avocats de moins de 5 ans de barreau).

La formation n'aura lieu que si elle comporte au moins 12 participants.

Pour les inscriptions :

- soit par mail à l'adresse michele.secr@avocats.be
- soit par fax au 02 648 11 67

Bulletin d'inscription

A remplir en lettres capitales et à renvoyer

- soit par mail à l'adresse michele.secr@avocats.be
- soit par fax au 02 648 11 67

Merci de veiller à la lisibilité de vos coordonnées, qui nous permettra de vous atteindre facilement

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Tél : GSM :

E-mail : Fax :

Je m'inscris à la formation en droit collaboratif * :

- Niveau I à Bruxelles les 16 et 23 octobre 2014
- Niveau I à Charleroi les 24 novembre et 8 décembre 2014
- Niveau II à Bruxelles les 4 et 11 décembre 2014

Je verse la somme de € (400 € - 325 € (avocat moins de 5 ans de barreau) - 275 € (stagiaire) par formation de deux jours !!) sur le compte BE49 6300 7693 1971 de AVOCATS.BE (avec les références : NOM et Prénom - formation droit collaboratif Niveau I BXL*, Niveau I Charleroi*, Niveau II BXL*).

Mon inscription ne sera effective qu'à la réception du paiement.

Date :

Signature

* Entourez la ou les option(s) choisie (s)